
Optimisation de l'utilisation des Centres de Stockage des Déchets Ultimes (CSDU) dans le Grand Stuttgart et le Bade-Wurtemberg

AWIPLAN

Auteur :

Servipôle
30 avenue du Général Leclerc
10200 BAR SUR AUBE

[Voir le site internet](#)

Kristina Bellenoue
k.bellenoue@awiplan.fr

[Consulter la fiche sur OPTIGEDE](#)



CONTEXTE

Avec - l'augmentation du taux de valorisation des déchets des ménages et des entreprises, - la directive européenne 1999/31/CE et ses arrêtés d'application prévoyant le seul enfouissement des déchets prétraités dès juin 2005, un changement dans la gestion des nombreux CSDU du Bade-Wurtemberg, totalisant un volume de 50 millions de m³, devenait inéluctable. Les sites, créés essentiellement dans les années 80 et au début des années 90, ne pouvaient plus être exploités dans ces conditions de flux et les nouvelles dispositions. Dès l'année 2000, Le Land du Bade-Wurtemberg a donc décidé de diagnostiquer tous les sites en vue de la fermeture ou de la poursuite de l'exploitation des décharges. L'agence de l'environnement (LUBW) a présenté une proposition pour la future gestion des CSDU de catégorie II (en général des anciennes décharges pour les déchets ménagers). Cette proposition a été transmise aux villes et Landkreise comme base de discussion. Elle contenait : une analyse de la géologie du site d'implantation, de l'équipement technique de l'installation, du volume disponible et des conditions locales du site. En mars 2002, le ministère de l'environnement a informé les représentants du réseau des exploitants de CSDU, des délibérations prises et des objectifs fixés dans le cadre du Programme d'exploitation des centres d'enfouissement technique. Ces travaux préparatoires constituent une aide à la décision pour les villes et les Landkreise et peuvent être exploités comme base de réflexion pour la mise en place d'une future coopération régionale et interrégionale pour l'exploitation des CSDU.

OBJECTIFS ET RESULTATS

Objectifs généraux

- Optimisation des CSDU en Bade-Wurtemberg (BW).

- Rapport sur le projet pilote du Land BW avec prise en compte des points de vue de la collectivité en charge de la gestion des déchets et du ministère de l'environnement de Bade-Wurtemberg. Par cette démarche, le Land du Bade-Wurtemberg veut soutenir les régions dans leurs démarches vers une éventuelle coopération.

Résultats quantitatifs

Une fiche détaillée présentant les résultats obtenus dans cette action a été rédigée par AVL. Elle est disponible auprès d'AWIPLAN (Kristina BELLENOUE et Jean-Michel SIDAINE, awiplan@wanadoo.fr), partenaire du programme OPTIGEDE et co-auteur de ce travail avec AVL. Fermetures et perspectives d'exploitation des décharges diagnostiquées

- Fermeture en 2005 : 16 sites
- Fin d'exploitation en 2009 : 6 sites • Exploitation au-delà de 2009 : 27 sites

Résultats qualitatifs

Les réseaux existants ont été utilisés de façon optimale. Ont été impliqués : les comités des villes et des Landkreise (conseils municipaux, conseil régionaux) ainsi que leur forum qui est le groupe de travail pour les déchets.

Dans le cadre d'une étroite coopération entre le réseau et leurs experts, les données de base pour l'analyse d'efficacité régionale ont été saisies et évaluées suivant une méthode scientifique. Le résultat permet de différencier la qualité des différents sites d'implantation des CSDU et donne des indices permettant de déterminer quels sites pourront être exploités à long terme, sans risque pour l'environnement. Ce résultat permet aussi de déterminer quels sites doivent être fermés le plus tôt possible.

CLASSEMENT DES CSDU

Afin d'évaluer les CSDU, le ministère a eu recours à la méthode d'analyse de l'efficacité qui a été appliquée au niveau régional en respectant des critères uniformes.

1. Critères généraux

- Critères concernant l'eau (pondérés à 70 %)
 - géologie du site d'implantation
 - couverture de base
 - nappe phréatique
 - situation par rapport aux zones de protection de l'eau
 - niveau des précipitations
 - captage et traitement des lixiviats
- Autres critères (pondérés à 30 %) :
 - installation d'un système de captage et de traitement des biogaz - situation par rapport aux zones d'habitations
 - situation par rapport à d'autres zones de protection (protection de la nature, protection des paysages) - desserte par voies routières ou autres.

2. Critères spécifiques :

- volumes résiduels
- profilage nécessaire
- espace disponible (pour la livraison)

Sur la base des résultats des analyses d'efficacité de tous les CSDU catégorie II (déchets ménagers et assimilés) encore exploités actuellement dans le Bade-Wurtemberg, les CSDU ont été classés en 5 groupes :

Groupe 1 - CSDU en réserve :

- Bonne évaluation générale
- Bons résultats sur le critère "eau"
- Volume résiduel suffisant.

La répartition de ces sites dans la région est un des critères de sélection important. Le Land de Bade-Wurtemberg propose de retenir ces CSDU en tant que réserve, après la mise en place d'une couverture temporaire de la surface et de les réactiver le cas échéant. Le Land de Bade-Wurtemberg considère ces CSDU comme CSDU à exploiter à long terme.

Groupe 2 - CSDU à fermer sans délais :

- Evaluation moyenne ou mauvaise pour les critères généraux.
- Critère "eau" : besoin en profilage faible.

Groupe 3 - CSDU à fermer rapidement :

- Volume résiduel trop restreint.

Pour des raisons économiques, ces sites sont à combler le plus vite possible car leurs volumes résiduels ne sont

plus suffisants.

Groupe 4 - CSDU avec une augmentation du volume des déchets enfouis :

- Evaluation moyenne ou bonne pour les critères généraux
- Critère "eau" : besoin en profilage élevé.

C'est le cas pour les sites, où, même après enfouissement de plus grandes quantités de déchets, il faudra procéder au profilage lors de la fermeture du site afin de pouvoir drainer les eaux de surface dans des écoulements libres. Dans ces conditions, le Land du Bade-Wurtemberg estime qu'il faudra procéder à un comblement rapide de ces sites.

Groupe 5 - CSDU dont l'avenir doit être discuté :

- Evaluation moyenne ou bonne pour les critères généraux
- Besoin en profilage relativement faible - Volume résiduel moyen. Le Land du Bade-Wurtemberg est d'avis qu'il faudra discuter avec les exploitants le futur de ces sites.

UTILISATION POTENTIELLE DES RESULTATS PAR LES EXPLOITANTS

Un classement hiérarchique des CSDU a été réalisé sur la base de l'évaluation régionale : étant donné que tous les CSDU ont obtenu leur autorisation d'exploitation selon les critères techniques actuels, un grand nombre d'entre eux se retrouve au milieu du classement, avec des résultats presque identiques. Très peu de sites d'implantation se situent aux extrêmes du classement : peu apte ou très adapté.

MISE EN OEUVRE

Planning

AVL :

- Présente au ministère de l'environnement de Bade-Wurtemberg le projet OPTIGEDE et demande l'accès aux données issues du logiciel d'évaluation des centres de stockage.
- Explique la démarche d'évaluation des centres de stockage.
- Rend compte des fermetures de centres de stockage en Bade-Wurtemberg, consécutives à la directive européenne et la réglementation allemande.
- Illustre des exemples de coopération régionale avec le département Ludwigsburg et la région de Stuttgart.

Moyens humains

-

Moyens financiers

3.700 € AVL 50 %,

Programme Life Environnement 50%

Moyens techniques

-

Partenaires mobilisés

AVL, Ministère de l'environnement Stuttgart Landesanstalt für Umwelt, Messungen und Naturschutz Baden-Württemberg (LUBW)

VALORISATION DE CETTE EXPERIENCE

Facteurs de réussites

-

Difficultés rencontrées

Recommandations éventuelles

En réalisant l'analyse de l'efficacité, le Land du Baden-Württemberg a jeté les bases pour la discussion de la future exploitation des CSDU dans le cadre de la conception pour la gestion des déchets dans le Bade-Wurtemberg.

Étant donné la distribution des compétences en Allemagne, il sera dorénavant nécessaire que les villes et les Landkreis définissent clairement quels sites pourront être utilisés par des acteurs en provenance d'autres régions, et lesquels devront être fermés le plus vite possible. Ce processus peut être recommandé afin de permettre une évaluation neutre de la future exploitation des CSDU en tenant compte des critères économiques et écologiques.

Mots clés

MENAGE | ENTREPRISE | AMELIORATION DES PERFORMANCES

Dernière actualisation

Octobre 2019

Fiche réalisée sur le site optigede.ademe.fr

sous la responsabilité de son auteur

Contact ADEME

Administrateur OPTIGEDE

administrateur.optigede@ademe.fr

Direction régionale toutes les régions